

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 – REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC DE COMPETENCE N°1 : Préparer la réalisation d'un projet de construction dans les travaux publics

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Etude du dossier	<ul style="list-style-type: none"> -Analyser le dossier technique d'un projet de construction dans les travaux publics (technique, économique et réglementaire) à partir des pièces du marché. -Conforter des solutions techniques ou proposer des solutions alternatives économiquement compatibles avec un projet (génie civil, terrassement, ouvrages d'art, infrastructures routières et VRD) -Adapter sa communication avec son environnement professionnel. 	Contrôle continu visant à évaluer l'acquisition des compétences (TP, TD, projet et maintenance). Examen écrit en fin de séquence.	
Préparation d'un chantier de construction dans les travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les modes opératoires et leurs méthodes d'exécution. -Déterminer les moyens à mobiliser (humains, matériels et sous-traitants) pour la phase d'exécution. Construire une planification de chantier en prenant en compte les interfaces entre les différents acteurs. -Appliquer les démarches nécessaires à l'ouverture d'un chantier et au démarrage des travaux et préparer les documents adéquats (PPSPS...) -Utiliser les outils numériques adéquats (technique, communication et gestion de projet) 		

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC DE COMPETENCE N°2 : Conduire un chantier de travaux publics

<p>Installation et suivi des travaux d'un chantier de travaux publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser et vérifier la conformité de l'installation du chantier conformément aux dispositions réglementaires (hygiène, sécurité et environnement). -Suivre la mise en œuvre des travaux et vérifier leur bonne exécution dans le respect des règles de l'art, des réglementations sur l'hygiène et la sécurité au travail et des exigences environnementales attendues. -Assurer le suivi du planning, de la qualité et les indicateurs économiques du chantier pour mettre en œuvre si nécessaires des actions correctives. -Manager les équipes et gérer les sous-traitants dans le respect de la législation. -Utiliser les outils numériques adéquats (technique, communication et gestion de projet). -Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère. 	<p>Contrôle continu visant à évaluer l'acquisition des compétences (TP, TD, projet et soutenance). Examen écrit en fin de séquence.</p>
<p>La réception des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser et réaliser la réception des travaux et la levée des réserves avec les différents acteurs du projet. -Exploiter diverses ressources pour les synthétiser en vue d'une exploitation partagée. 	

BLOC DE COMPETENCE N°3 : Assurer la gestion contractuelle et financière d'un chantier de travaux publics

<p>Le suivi contractuel et financier d'un chantier de construction dans les travaux publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en œuvre la gestion contractuelle d'un chantier en marché public ou privé. -Assurer le suivi budgétaire, financier du chantier et le suivi du paiement des prestations conformément aux dispositions contractuelles. -Identifier les écarts éventuels de dépenses pour mettre en œuvre des mesures correctives pour veiller à la rentabilité de l'opération. 	<p>Contrôle continu visant à évaluer l'acquisition des compétences (TP, TD, projet et soutenance). Examen écrit en fin de séquence.</p>
---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">-Mobiliser et mettre en œuvre différentes techniques de négociation.-Identifier et mettre en œuvre les assurances obligatoires et facultatives.-Contribuer au règlement définitif des comptes.-Réaliser les documents relatifs à la fin du chantier (DIUO. rapport de fin de chantier) et mettre en œuvre les garanties et le service après-vente.-Utiliser les outils numériques adéquats (gestion et management de projet)	
--	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE